



Photo Nickelé

percée d'une rue de liaison avec les Terreaux.

Il fit procéder à l'achat des terrains nécessaires aux sieurs Oudin, Paillier et Viriot. L'architecte Bolz avait conçu un bâtiment principal parallèle au chemin, comprenant deux classes de filles, deux classes de garçons et, au premier étage, les locaux de la mairie, le logement des deux sœurs et celui de l'instituteur.

En outre, deux annexes abritaient la prison, le bûcher et la pompe à incendie. Au total, 160 élèves pourraient être reçus dans la nouvelle école.

A part une protestation de la Supérieure de la Doctrine à cause de « *l'inconvenance que présente un escalier commun à la mairie et au logement des sœurs* », tout se passa bien et l'adjudication des travaux fut lancée.

L'entreprise Thiebaut enleva le marché sauf les terrassements effectués par l'entrepreneur Brunaud.

Les travaux étaient terminés en 1878.

Or, dans l'intervalle, la population avait continué de croître et deux salles supplémentaires furent commandées et construites dans la cour avant. De sorte qu'en 1881, le groupe comprenait au total six classes, d'un prix définitif de 71.216 F auquel l'usine Fould participa pour 6.000 F.

Cependant la population augmentait toujours et au village la vieille salle d'asile débordait d'enfants (249 en 1882).

En 1881 fut promulguée la loi sur l'enseignement gratuit et en 1882 sur l'enseignement laïc et obligatoire. Les sœurs de l'école de filles laissèrent la place à des institutrices en avril 1899.